

mobilisons-nous, partout en France, le 20 novembre !

appel pour le retour immédiat des enfants ukrainiens déportés en Russie

Le 20 novembre est la Journée mondiale des droits de l'enfance, célébrée chaque année à la date qui fut celle de l'adoption par l'ONU, en 1989, de la Convention internationale des droits de l'enfant, dont le régime russe transgresse quotidiennement les dispositions. Cette date est pour nous l'occasion d'alerter encore une fois sur le sort des dizaines de milliers d'enfants ukrainiens kidnappés par les troupes d'occupation russes, depuis 2014 et plus encore depuis l'invasion à grande échelle de février 2022.

Ces enfants ont été et sont encore arrachés à leurs familles ou aux institutions qui en avaient la garde, déportés sur le territoire de la Fédération de Russie, privés de leur état-civil et russifiés de force, souvent adoptés par des familles russes à la faveur d'une loi récente (30 mai 2023) qui instaure une procédure expéditive en 24 heures.

Malgré un accès difficile à l'information, car le gouvernement russe efface systématiquement la trace de ces rapt, les autorités ukrainiennes ont à ce jour recensé précisément près de 20 000 enfants volés, mais leur nombre est vraisemblablement de l'ordre de 200 000 alors que le régime de Vladimir Poutine a déclaré en « accueillir » plus de 700 000.

Parmi les nombreux crimes de guerre commis par les troupes d'invasion russes, ces déportations massives d'enfants constituent, selon le droit international, un **crime génocidaire** qui vise la destruction et l'extinction de l'Ukraine comme nation. La Cour pénale internationale a d'ailleurs émis un mandat d'arrêt pour crimes de guerre à l'encontre de Vladimir Poutine et de Maria Lvova-Belova, sa commissaire aux droits de l'enfant, très activement impliquée dans ces enlèvements.

Les efforts conjoints des autorités ukrainiennes et des ONG qui mènent un travail d'identification et de localisation des victimes de ces kidnappings, ainsi que des parents décidés à retrouver coûte que coûte leurs enfants ont permis, à ce jour, de rapatrier environ 300 enfants malgré l'obstruction et les dénégations du régime russe. Celui-ci refuse en effet de laisser intervenir la Croix-Rouge internationale et l'Unicef.

Plus le temps passe, plus il devient difficile de retrouver ces enfants dispersés dans diverses régions russes et dont le nom a souvent été changé.

Plus le temps passe, plus s'amenuisent les chances de leur permettre de retrouver leur famille.

maintenant, il faut agir !

À l'échelle internationale, un groupe d'action, *Bring Kids Back UA*, vient d'être créé en liaison avec la présidence ukrainienne et M^{me} Daria Guerasimchuk, médiatrice du gouvernement ukrainien pour les enfants enlevés.

La France doit s'inscrire activement dans cette démarche et dans le droit fil de la résolution 95 votée au Sénat le 17 avril 2023, condamnant la déportation d'enfants ukrainiens par la Fédération de Russie et invitant le gouvernement français « à lancer une initiative diplomatique internationale en faveur des enfants ukrainiens afin de faire pression sur les autorités russes pour qu'elles permettent aux organisations humanitaires internationale et en particulier aux instances des Nations Unies d'avoir accès à ces enfants sur le territoire russe et dans les zones contrôlées par la Russie ».

Le Président Emmanuel Macron s'est exprimé le 17 octobre 2023 à l'ouverture du Conseil de l'Europe à Reykjavik en exigeant que la Fédération de Russie rende les enfants déportés à l'Ukraine.

Nous demandons au gouvernement français et à la représentation nationale de tout mettre en œuvre pour la création d'un comité qui agisse pour le retour des enfants déportés, en liaison avec la plateforme internationale *Bring Kids Back UA* initiée par la présidence ukrainienne.

Déjà, l'association Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre a été à l'initiative d'une action en direction de la Cour pénale internationale et d'une campagne à laquelle toutes nos associations se sont jointes.

Dans plusieurs régions et villes, des mobilisations auront lieu ce jour-là pour dénoncer ce crime et réclamer le retour des enfants déportés.

signataires nationaux de l'appel : Union des Ukrainiens de France · Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre · Kalyna · Association des femmes ukrainiennes de France · École ukrainienne de Paris · Unis pour l'Ukraine · Comité français du Réseau Européen de solidarité avec l'Ukraine · Ukraine CombArt · Russie Libertés · Mémorial 98, et de nombreuses autres associations.

à lyon

lundi 20 novembre

de 12 h 30 à 14 h 30 place de la république

flash-mob

**pour le retour immédiat
des enfants ukrainiens
déportés en Russie**

à l'appel du

**collectif 69
de soutien
au peuple
Ukrainien**

signataires du Rhône : Comité Ukraine 33 Lyon · DAR Artistes pour l'Ukraine · Association Européenne de l'Éducation AURA · ATTAC Rhône · Comité d'Information pour une Syrie Libre et Démocratique · Émancipation 69 · ENSEMBLE! 69 · LDH 69 · LDH Lyon Confluences · Mouvement pour une Alternative Non violente · NPA 69 · Place Publique 69 · Union syndicale Solidaires Rhône
contact : fede.rhone@ldh-france.org